

hannut actu

N° 145 - NOVEMBRE 2021
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

SOMMAIRE

Page 1

- Journée de l'arbre

Page 2

- Se chauffer au bois cet hiver ?
- La Plaza Winter Edition
- K-Dolls : appel à candidature
- Le raton laveur, un invasif opportuniste
- Chutes dues aux mauvaises conditions climatiques

Page 3

- Avis aux agriculteurs
- Lueur d'hiver à Bruges
- Place aux enfants
- Le Maillon
- Les artisans du patrimoine
- Tourisme
- Patrimoine

Page 4

- Agenda
- Net Volley
- Repair Café
- Intempéries

Imprimé sur
papier recyclé

**SAMEDI
27 NOV. 2021**

**A la Bibliothèque communale
de 9h à 13h**

**JOURNÉE DE
L'ARBRE**

Les mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement seront d'application

Entrée libre

Rendez-vous le samedi
27 novembre 2021,
entre 9h et 13h,
à la Bibliothèque
communale de Hannut,
à l'occasion de la
Journée de l'Arbre !

Au programme

La traditionnelle
distribution de plants,
une démonstration
des différents types
de compostage,
la distribution de
mikados "nature" à
réaliser soi-même, des
stands d'animations,
des produits de
petits producteurs, ...
Retrouvez le programme
complet et les plants
qui seront distribués sur
www.hannut.be.

**Le parcours des stands
et la distribution des
plants aura lieu sans
rendez-vous (pas de
réservation d'arbres)
mais les mesures
sanitaires en vigueur à
la date de l'événement
seront d'application.**

**DISTRIBUTION
GRATUITE
DE PLANTS**

**MON
MIKADO
NATURE**

**COLLECTION
D'ANCIENNES
VARIÉTÉS DE
POMMES**

**DÉMO
DE
COMPOSTAGE**

**STANDS
D'ANIMATIONS
ET PETITS
PRODUCTEURS**

**COIN
LECTURE**

**SÉLECTION
D'OUVRAGES
« NATURE »**

Avec la présence : des Guides Composteurs, du PCDN,
de Diversifruit, des Cercles des Naturalistes de Belgique

ville de
hannut

Plus d'infos :
Service Environnement
environnement@hannut.be
019 51 93 68



**2021 ANNÉE DE
L'AULNE**

- GARDIEN DE NOS BERGES -



Bonne lecture !



SE CHAUFFER AU BOIS CET HIVER ?

Cette année, la Ville de Hannut s'associe à la campagne « La maîtrise du feu » pour promouvoir le bois de chauffage et indiquer les bonnes pratiques en la matière. Lorsqu'il est bien utilisé, le bois est un combustible renouvelable, local et moins polluant que les combustibles traditionnels. Un chauffage d'appoint au bois permet également de réduire l'impact de la montée des prix des combustibles fossiles.

Suivez ces quelques conseils pour passer vos soirées au chaud, améliorer la combustion, et réduire les émissions de polluants atmosphériques.

1- Choisir le bon appareil

Les anciens poêles ont généralement un rendement faible (moins de 50 %), alors que les poêles et inserts modernes ont des rendements pouvant dépasser 90 %. Il faudra brûler deux fois moins de bûches pour chauffer autant votre salon, un appareil récent est donc toujours à privilégier !



2- Brûler le bon bois

Le bois est un combustible renouvelable et neutre en CO₂, à condition de provenir d'une forêt gérée durablement. La gestion durable des forêts implique notamment que ce qui est coupé est replanté : le cycle de renouvellement de la forêt est donc maintenu. Afin de garantir au consommateur que le bois qu'il achète respecte cette condition, des labels de certifications reconnus internationalement ont été mis au point : les labels FSC et PEFC.



3- En faire le bon usage

Allumez votre feu par le haut ! Eh oui, c'est nouveau, mais surtout, c'est beaucoup plus efficace et nettement moins polluant. À l'image d'une bougie qui se consume de haut en bas, placez vos bûches en dessous, les bûchettes et les allume-feux sur le dessus. Vous réduirez ainsi jusqu'à 6 fois l'émission de particules polluantes lors de la phase d'allumage.

Nettoyez le foyer aussi souvent que nécessaire, au moins une fois par an, cela permettra d'en maintenir ses performances. De plus, un ramonage régulier vous évite un encrassement du conduit et diminue le risque de feu de cheminée. En Belgique, environ un tiers des incendies domestiques sont dus aux feux de cheminée. Ce ramonage doit être effectué au moins une fois par an, de préférence au printemps, après la période de chauffe.

Pour plus de conseils, lisez l'article complet sur www.hannut.be.

LES K-DOLLS REVIENNENT AU PRINTEMPS

Elles étaient là pour égayer nos vitrines et nos rues aux fêtes de fin d'année 2020.

C'est confirmé, elles reviendront au printemps prochain !

Le Kiwanis Club Haut-Geer Comtesse de Hesbaye organisera, avec le soutien de la Ville de Hannut, de la Gestion Centre-Ville et de ses commerçants, une exposition K-Dolls du 1^{er} mars au 15 mai 2022.

A vos pinceaux et godets de peinture ! Ce que l'on peut déjà vous dévoiler c'est l'appel à candidature pour décorer les petites poupées de 35 cm de haut. Clôture de réception de vos dossiers de candidature: le 28/11/2021

L'Expo 2022

Une vingtaine de grandes poupées et une centaine de petites poupées embelliront le paysage hannutois et, en particulier, les vitrines du Centre-Ville.



En soutenant par leur participation active l'organisation de cette manifestation, les artistes locaux auront l'occasion de faire connaître leur œuvre à un large public, mais aussi de faire preuve d'altruisme et de générosité envers les enfants, malades en particulier.

Le grand public aura l'opportunité d'acquérir petites et/ou grandes poupées.

Toutes seront répertoriées sur un site de vente en ligne.

Les fonds récoltés seront intégralement destinés à l'enfance défavorisée de notre région.

Nous vous reviendrons prochainement pour vous détailler le programme ... kiwanishautgeer@hotmail.be



La PLAZA
WINTER EDITION
DU 03 DÉCEMBRE AU 09 JANVIER

MAGIE DES FÊTES SUR LA GRAND PLACE
Patinoire & piste de luge
Manège
Chalets & animations

Retrouvez toutes les info sur notre page
[laplazahannut](https://www.laplazahannut.be)

ville de hannut 4280be

Le raton laveur, un invasif opportuniste

Après le castor, c'est au tour d'un autre mammifère de se faire remarquer le long des cours d'eau de nos régions.

Avec son masque noir sur la tête, sa queue rayée et touffue, et son arrière-train surélevé, le raton laveur est un mammifère facilement reconnaissable, et plutôt attachant. Malheureusement, ce carnivore est exotique et envahissant. Son arrivée sur notre territoire n'est donc pas une très bonne nouvelle.



Le raton laveur est nocturne et, de ce fait, difficile à observer. On peut repérer sa présence aux empreintes de pattes qu'il laisse derrière lui et qui ressemblent à des mains d'enfant avec leurs 5 doigts allongés.



Originaire d'Amérique du Nord et centrale, il a été amené en Europe principalement pour sa fourrure. Observé dans la nature pour la première fois en Belgique au début des années 80, sa population ne cesse de s'étendre depuis. Au sud du sillon Sambre et Meuse, l'espèce est désormais naturalisée, c'est-à-dire qu'elle s'y reproduit naturellement, et la population est très importante et bien implantée. Au Nord du sillon, l'espèce est en expansion. En Flandre, quelques individus sont pour l'instant observés.

Le raton laveur est un omnivore opportuniste : son régime alimentaire varie en fonction des saisons et de la nourriture disponible. Il peut consommer des insectes, des mollusques, des amphibiens, des écrevisses, des poissons, des petits mammifères, des oiseaux, des œufs, des fruits et se servir dans les cultures. On le suspecte d'avoir un impact négatif sur les populations d'amphibiens et d'oiseaux, et d'être un réservoir de maladies comme la rage.

S'adaptant facilement à son environnement et très bon grimpeur, il est à l'aise dans les milieux terrestres, aquatiques et arboricoles, et même en milieu urbanisé. Pour dénicher de la nourriture, le raton laveur n'hésite pas à entrer dans les maisons où il peut faire de gros dégâts. C'est la raison pour laquelle, afin de ne pas favoriser son expansion, il est vivement conseillé de fermer correctement les poubelles, rentrer l'eau et la nourriture des animaux domestiques la nuit, sécuriser le poulailler, remplacer les chatières classiques par des modèles résistants aux ratons laveurs.

Le Contrat de Rivière Meuse Aval suit l'évolution de l'espèce et est intéressée par toute observation. Il peut également être contacté pour toute question (info@meuseaval.be, 085 71 26 55).



CHUTES DUES AUX MAUVAISES CONDITIONS ATMOSPHERIQUES

L'émerveillement du paysage des premières gelées hivernales peut vite tourner au cauchemar si, une fois dans le tableau, vous glissez sur la chaussée glacée ...

S'il est peu souhaitable, ce cauchemar peut pourtant être bien réel.

Les conditions climatiques (et particulièrement les épisodes de verglas) contribuent à accentuer le nombre de blessures par chute.

Et en matière d'accident, la preuve est un élément capital.

Nous vous invitons dès lors à prendre connaissance des éléments repris ci-contre.

Lors de toute éventuelle déclaration de sinistre, il appartient à la victime de prendre les dispositions suivantes lors d'une chute sur sol glissant (trottoirs, parking non dégagés, etc.) :



- ✓ vérifier la présence d'un témoin non apparenté et prendre ses coordonnées ;
- ✓ préciser l'heure et le lieu exact de la chute (adresse, n° de la maison devant laquelle la chute s'est produite, nom des propriétaires, etc.)
- ✓ prendre des photos des lieux

- ✓ porter plainte auprès des services de police (en l'absence de témoin)
- ✓ transmettre ces documents dès que possible auprès de sa compagnie d'assurance et/ou de la Ville

Ces éléments seront capitaux dans la prise de position.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de dégager son trottoir sous peine de voir sa responsabilité engagée.

L'effort de chacun, l'affaire de tous !

→ ACTU' INFOS

AVIS AUX AGRICULTEURS

Couvert végétalisé permanent à implanter le long des cours d'eau

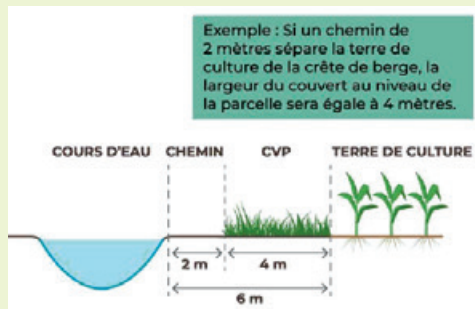
De quoi s'agit-il ?

Depuis le 1^{er} octobre 2021, un couvert végétalisé permanent (CVP) de 6 m de large doit être mis en place le long des cours d'eau bordant une terre de culture, selon le Décret wallon du 2 mai 2019 relatif à la protection de la ressource en eau. Cette nouvelle mesure concerne tous les exploitants de terres de culture (y compris les prairies temporaires) situées à moins de 6 m de la crête de berge d'un cours d'eau, sauf si celles-ci sont en culture bio. Sont concernés les cours d'eau navigables, les cours d'eau non navigables de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie et les cours d'eau non classés. Les cours d'eau "non définis" ainsi que les fossés et autres voies artificielles d'écoulement ne sont pas concernés par la mesure (pour en savoir plus, consultez la carte du réseau hydrographique wallon sur le site WalOnMap du géoportail de la Wallonie).

Le couvert peut être herbacé, ligneux (résineux exclus) ou un mix des deux. Il peut être spontané ou implanté. Attention, le couvert doit être permanent, c'est-à-dire qu'une fois installé, il ne pourra plus être détruit. Son renouvellement ne sera possible qu'à de rares exceptions (coulées boueuses, dégâts de sangliers, etc.). Si des arbres fruitiers, de bois d'œuvre ou de chauffage sont implantés, le sol doit être couvert entre les rangs.

Comment mesurer la largeur du CVP ?

Si la parcelle borde directement le cours d'eau, le couvert de 6 m de large doit être mesuré à partir de la crête de berge. Si un élément dont la largeur est inférieure à 6 m (un chemin, par exemple) sépare la parcelle du cours d'eau, la largeur du couvert doit être égale à 6 m moins la largeur de l'élément qui sépare la terre de culture de la crête de berge (voir exemple ci-contre).



Dans quel délai le CVP devra-t-il être implanté ?

Le Décret wallon prévoit la présence du couvert végétalisé permanent au 1^{er} octobre 2021 mais, vu les réalités agronomiques et techniques, une tolérance est accordée. Le couvert doit être présent dès que possible après la récolte, et dans tous les cas et au plus tard, le 31 mai 2022.

Valorisation du CVP

Le travail du sol du couvert n'est autorisé que pour son implantation. Attention, le 1^{er} mètre à partir de la crête de berge ne peut jamais être travaillé. Aucun produit phytosanitaire ne peut être appliqué, comme c'était déjà le cas des bandes tampon (plus d'infos sur www.protecteau.be). La fertilisation organique ou minérale est également interdite. La bande peut toutefois être récoltée (fauche, production de bois, production fruitière, etc.). Certaines mesures agro-environnementales et climatiques peuvent également être envisagées sous certaines conditions.

Pour en savoir plus, consultez votre conseiller(ère) MAEC sur www.natagriwal.be.



©www.sillonbelge.be

Le Maillon service de garde à domicile

Depuis 2012, dans le cadre de son Plan de Cohésion Sociale, la ville de Hannut a conclu une convention de partenariat avec le service de garde à domicile « Le Maillon ».

Ce service veille au confort physique et au bien-être moral des personnes accompagnées de jour comme de nuit, de manière permanente ou occasionnelle.

La garde à domicile n'est ni une infirmière (pas de piqûre, pas de soin, ...) ni une aide-familiale (pas de tâches ménagères, de nettoyage, ...).

Les tarifs varient de 4€ à 7€/heure en fonction de l'enquête sociale de l'assistante sociale.

Pour tout renseignement complémentaire : 019/86.03.62 ou www.le-maillon.be



LES ARTISANS DU PATRIMOINE HANNUTOIS MIS À L'HONNEUR.

Ce jeudi 21 octobre 2021, les autorités communales ont mis à l'honneur l'Asbl 'Tour des villages de Hannut'.

Deux professeurs (dont un retraité) de l'enseignement secondaire, Oswald Vopat et Marius Meys, sont à l'initiative de ce projet né de leur passion pour leur ville et son patrimoine. Nos villages, leur histoire, leur patrimoine architectural, mais aussi les artisans locaux n'ont plus aucun secret pour eux. Leur volonté : faire découvrir le patrimoine hannutois, mettre en avant les talents locaux, promouvoir l'artisanat local et créer une dynamique culturelle sur le 4280. Pari réussi !

En effet, depuis 2015, ils ont proposé chaque année la découverte de trois villages, trois après-midi de septembre, en s'inscrivant chaque fois dans la thématique des Journées du Patrimoine lors du premier dimanche. Chaque village de l'entité et Hannut centre ont ainsi été mis en exergue à travers une balade contée, animée par des élèves d'écoles primaires et maternelles, des troupes théâtrales locales ou des élèves de l'Académie de Hannut. Cela a permis aux citoyens de redécouvrir leur ville, leurs villages, leurs richesses cachées ou méconnues. Au terme de chaque balade, l'on pouvait déguster des saveurs locales en terminant par un concert de musique classique dans l'église du village mettant en valeur un ensemble musical de renom et des talents de notre Académie.

Des brochures du patrimoine ont été éditées ; au nombre de 6, elles sont en vente à l'Office du Tourisme. Enfin, une bibliothèque numérique, fruit de 7 années de recherche, est consultable sur le site de l'asbl, reprenant l'histoire et le patrimoine des 17 villages et du centre-ville (www.letourdesvillageshannut.be).

C'est un travail d'investigation de longue haleine qui est ainsi mis à l'honneur ; une passion qui nous invite à poser un autre regard sur notre patrimoine et les richesses qui nous entourent.



PLACE AUX enfants

PLACE AUX ENFANTS 2021, c'était le samedi 16 octobre

D'apprenti policier, vétérinaire, boulanger, à animateur radio, ... Ce sont 51 enfants qui ont pu partager un moment avec nos hôtes d'un jour sous le signe de "Place aux enfants".

Depuis quelques années maintenant, des professionnels ouvrent leur porte pour partager avec enthousiasme leur passion, métier avec les enfants intéressés mais surtout émerveillés.

C'est ainsi que la boulangerie Walgraffe, la pizzeria "Pizzaspress", la maison fromagère "A table", la vétérinaire Mazy, le garage Polycar, le toilettage "Pil Poil", l'Echevine de l'enfance, le Contrat de Rivière, l'Asbl Natagora pour la fabrication de mangeoires, la Police, Au fil d'Audrey, Radio Compile, l'architecte Piron, Osiris PC reconditionnement, Projet Boite Noire, Jack Studio, la Confiserie Louis, le salon de coiffure Just Men&women,



TOURISME

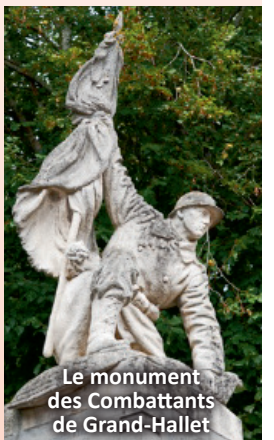
Une brochure touristique présentant les atouts de notre ville est en préparation. Vous êtes propriétaire d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes ? Faites-vous connaître auprès de l'Office du Tourisme.

PATRIMOINE

Dans le cadre du jour des commémorations du 11 novembre 2021, journée rappelant la signature de l'Armistice signée en 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale, la Ville de Hannut a édité trois cartes postales mettant en exergue notre petit patrimoine funéraire dédié aux sacrifices humains supportés par notre population lors de la Première et Seconde Guerres mondiales.

Les monuments de Grand-Hallet, de Moxhe et de Lens-Saint-Remy ont ainsi été mis en exergue.

Les cartes postales sont en vente à l'Office du Tourisme au prix de 1 €.



Le monument des Combattants de Grand-Hallet



Place Henri Hallet 27
019 51 91 91
tourisme@hannut.be



Ateliers culinaires

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, deux ateliers culinaires sont organisés en collaboration avec l'ASBL Education environnement.

Les légumes hivernaux, à vos fourneaux
QUAND ?
 27 novembre de 9h à 12h

Les condiments de qualité simples à préparer
QUAND ?
 21 décembre de 18h à 21h

POUR QUI ? Toute personne intéressée.

OÙ ? salle de village des dix Bonniers à Avin

PRIX ? 5€ qui vous seront rendus si vous participez à l'atelier

Inscription obligatoire : pcs@hannut.be ou 019/51.93.88 ou au 019/51.93.86.
 Attention, le nombre de place est limité.



JOURNÉE DE L'ARBRE

SAMEDI 27 NOV. 2021
 DE 9H00 À 13H00
 A la Bibliothèque communale

Entrée libre

DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS

MON MIKADO NATURE

COLLECTION D'ANCIENNES VARIÉTÉS DE POMMES

DÉMO DE COMPOSTAGE

SÉLECTION D'OUVRAGES « NATURE »

COIN LECTURE

STANDS D'ANIMATION ET PETITS PRODUCTEURS

Avec la présence : des Guides Composteurs, du PCDN, de Diversifruit, des Cercles des Naturalistes de Belgique



Ateliers en économie d'énergie

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, un atelier sur l'économie d'énergie est organisé en collaboration avec E+MC, consultance en efficacité énergétique.

Economies d'énergie : les gestes quotidiens
 (compréhension de la facture d'énergie, l'utilisation, les primes et aides en matière d'énergie)

QUAND ? 9 décembre de 19h à 21h

POUR QUI ? Toute personne intéressée

OÙ ? Collectif logement
 (avenue de Thouars 15 à Hannut)

PRIX ? 5€ qui vous seront rendus si vous participez à l'atelier

Inscription obligatoire : pcs@hannut.be ou 019/51.93.88 ou au 019/51.93.86.
 Attention, le nombre de place est limité.



NET VOLLEY

Le Centre Sportif Local de Hannut va créer un club de Net Volley !

Net Volley ou la pratique du volleyball avec les règles du service et de la réception adaptées au niveau des joueurs.

Vous avez plus de 50 ans ?

Vous êtes à la recherche d'un programme de remise en forme ?

Vous souhaitez découvrir de nouvelles disciplines sportives ?

Rendez-vous le mercredi après-midi au hall des sports de Hannut pour du sport réservé aux seniors, le net volley, mais pas seulement, badminton, basket adapté, tennis adapté, tout est possible !

Plus d'informations :
 tom.renier@hannut.be – 019/519363
<https://www.netvolleyseniors.be/index.htm>

AGENDA des festivités hannut est à vous

Novembre-Décembre 2021

- 26-27-28^{/11}**
 - SALON DU VIN**
 Marché couvert - www.salonduvindehannut.be - Hannut
- 27^{/11}**
 - JOURNÉE DE L'ARBRE**
 Bibliothèque communale - environnement@hannut.be - 019 51 93 68
- Durant tout le mois de décembre**
 - AUTOMATES**
 à admirer dans l'étalage du Carrefour Market
- DU 1^{/12} AU 24^{/12}**
 - CALENDRIER DE L'AVENT DES COMMERÇANTS.**
 Chaque jour 3 lots à gagner - Plus d'infos sur [facebook Hannut4280.be](https://facebook.com/Hannut4280)
- DU 3^{/12} AU 9^{/01}**
 - LA PLAZA WINTER EDITION**
 Patinoire + Piste de luge + Manège enchanté + Espace Horeca
- 4^{/12} & 5^{/12}**
 - MARCHÉ DE NOËL**
 Marché couvert - samedi de 13h à 22h, dimanche de 10h à 20h
 Entrée gratuite - 019 51 91 91 - Hannut
- 2^{/12}**
 - ATELIER CAFÉ-TRICOT-THÉ**
 Bibliothèque de 9h30 à 12h30 - Infos et inscriptions Centre Culturel 019 51 90 63 - Hannut
- 8^{/12}**
 - IL ÉTAIT UNE HISTOIRE**
 Bibliothèque - pour les 4 à 7 ans - 15h - Hannut
- 8^{/12} et chaque mercredi de décembre**
 - LA FÉE DES DOUDOUS**
 Plaza Winter Edition Grand Place.
- 11^{/12}**
 - CONCERT "LES MÉNÉTRIERS"**
 Eglise Saint Christophe à 20h - Infos : 019 65 60 09
- 11 & 12^{/12}**
 - BROCANTE**
 Marché couvert de Hannut - bchannut@gmail.com - 0487 65 28 88 - Hannut
- 15^{/12}**
 - IL ÉTAIT UNE HISTOIRE**
 Bibliothèque - pour les 6 mois à 3 ans - 16h - Hannut
- 16^{/12}**
 - ATELIER CAFÉ-TRICOT-THÉ**
 Bibliothèque de 9h30 à 12h30 - Infos et inscriptions Centre Culturel 019 51 90 63 - Hannut
- 16^{/12}**
 - LADIES NIGHT sur la Plaza Winter Edition**
 Dégustations pour préparatifs de réveillon.
- 18^{/12}**
 - CORRIDA**
- 19^{/12}**
 - BRUNCH DE NOËL + OUVERTURE DES COMMERCES**
 de 11h à 15 h - Plaza Winter Edition Grand Place
- 19^{/12}**
 - GUINGUETTE DE NOËL à Thisnes**
- 21^{/12}**
 - MOBI-TIC**
 Initiation aux nouvelles technologie – 9h30-12h et 13h-15h30
 Salle Jean Renard - Inscriptions : 019/51 93 86 - Hannut
- 23^{/12}**
 - PARADE DE NOËL**
 17 h Parours : rue de Tirlemont > rue G Detiège > pl H. Hallet > rue Albert I^{er} > parking Maquet > rue Ernest Malvoz > rue de l'Aite > rue Z Gramme > Grand Place.

REPAIR CAFÉ !

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, nous lançons un Repair Café sur Hannut

dimanche 28 novembre prochain
de 14h à 16h à la salle des 10 Bonniers à Avin

Le Repair Café regroupe des ateliers pour apprendre à réparer les objets défectueux au lieu de les jeter. Bien évidemment, pas de Repair Café sans café ! Pour se faire vous trouverez un coin convivial pour déguster une boisson et rencontrer les Hannutois en attendant qu'un bénévole puisse s'occuper de votre objet.

Pour ce 1er rendez-vous, nous vous proposons des ateliers de couture, de réparation de petits appareils électroménagers et de machine à coudre.

Vous êtes intéressés de proposer votre aide ? Vous disposez de temps et souhaitez offrir vos compétences? Rejoignez l'organisation du Repair Café !

Plus d'informations?
pcs@hannut.be - 019/51 93 88 - 019/51 93 86



INTEMPÉRIES

Les intempéries augmentent le risque d'accident. Des précautions simples et une conduite adaptée s'imposent.

Brouillard à couper au couteau ou épais manteau de neige... Si l'on ne peut rester chez soi, la prudence exige d'adapter son comportement aux conditions climatiques.

Bien équipée, l'automobile a besoin, face aux intempéries hivernales, d'un pilote qui adapte sa conduite aux conditions de circulation. Adapter sa vitesse, c'est garder le contrôle !

Sachant que les mauvaises conditions atmosphériques qui peuvent perturber la circulation sont habituellement annoncées bien à l'avance via les médias, ce qui permet aux travailleurs de prendre les précautions nécessaires, l'élément d'imprévisibilité est souvent sujet à discussion.

Prendre conscience de sa sécurité et préserver celle des autres sont les attitudes essentielles. L'effort de chacun, l'affaire de tous !